



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par voie navigable****Soixante-et-unième session**

Genève, 4-6 octobre 2017

Point 11 c) de l'ordre du jour provisoire

**Certificat international de conducteur de bateau de plaisance  
(résolution n° 40, quatrième révision) et Directives  
concernant la résolution no 40****Amendements à la résolution n° 40, Certificat international  
de conducteur de bateau de plaisance****Note du secrétariat****I. Mandat**

1. Le présent document est soumis conformément au paragraphe 5.1 du module 5 (Transport par voie navigable) du programme de travail pour 2016-2017 (ECE/TRANS/2016/28/Add.1) adopté par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-dix-huitième session, le 26 février 2016.

2. Suite à la décision de tenir une base de données sur les modèles de Certificats internationaux de capacité (ICC) délivrés par les autorités nationales conformément à la résolution n° 40, prise lors de sa cinquante-neuvième session (ECE/TRANS/SC.3/201, par. 65), le Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) souhaitera peut-être modifier le texte de la résolution n° 40<sup>1</sup> en conséquence, tel que proposé dans la Partie II de ce document.

3. À sa cinquante-et-unième session, le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3) a approuvé une modification à l'Annexe IV de la résolution n° 40 (ECE/TRANS/SC.3/WP.3/102, par. 80). SC.3 souhaitera peut-être adopter la modification proposée ainsi que les mises à jour transmises par les États membres, tel qu'il est reproduit dans la Partie III.

---

<sup>1</sup> ECE/TRANS/SC.3/147/Rev.4.

## II. Proposition de modification du texte de la résolution n° 40 adoptée par le Groupe de travail des transports par voie navigable le 16 octobre 1998

### 4. Paragraphe 2

*Ajouter un nouveau sous-paragraphe*

c) de transmettre au secrétariat un exemplaire (fac-similé) de certificat ICC qu'ils délivrent.

## III. Modifications à l'Annexe IV, mise en œuvre de la résolution n° 40

### 5. *Remplacer le texte existant par*

<i>Pays</i>	<i>Acceptation de la Rés. n° 40 (Oui/Non)</i>	<i>Autorité compétente pour l'autorisation des certificats</i>	<i>Organisme(s) habilité(s) à délivrer les certificats</i>
Allemagne	Oui	Ministère fédéral des transports et de l'infrastructure numérique (Bundesministerium für Verkehr und digitale Infrastruktur)	Association allemande de yachting à moteur (Deutscher Motoryachtverband e.V.), Vinckeuffer 12-14, D-47119 Duisburg;  Association nautique allemande (Deutscher Segler-Verband e.V.), Gründgensstr. 18, D-22309 Hamburg
Pays-Bas	Oui	Stichting VAMEX	Stichting VAMEX ;  Fédération royale néerlandaise du tourisme (Koninklijke Nederlandse Toeristenbond) (ANWB) ;  Fédération royale néerlandaise des sports nautiques (Koninklijke Nederlandse Watersport Verbond) (KNWV) ;  Fédération royale néerlandaise des bateaux à moteur (Koninklijke Nederlandse Motorboot Club) (KNMC) ;  Fédération néerlandaise de ski nautique (Nederlandse Waterskibond) (NWB)
Pologne	Oui	Comité national de la culture physique et des sports	Comité national de la culture physique et des sports
Serbie	Oui	Ministère de la construction, des transports et des infrastructures de la République de Serbie	Capitainerie, Belgrade
Slovaquie	Oui	Autorité des transports (Dopravný úrad)	Autorité des transports, Département de navigation intérieure (Letisko M. R. Štefánika, 823 05 Bratislava, e-mail: plavba@nsat.sk)
Suisse	Oui	Office fédéral des transports (OFT), 3003 Berne;  Cantons représentés par leurs offices de la circulation routière et de la navigation (liste	FOffice fédéral des transports (OFT), 3003 Berne;  Offices régionaux (cantonaux) de la circulation routière et de la navigation;

<i>Pays</i>	<i>Acceptation de la Rés. n° 40 (Oui/Non)</i>	<i>Autorité compétente pour l'autorisation des certificats</i>	<i>Organisme(s) habilité(s) à délivrer les certificats</i>
		complète disponible sur www.vks.ch/fr/heroes/services-de-la- navigation.html); Cruising Club de Suisse (CCS), Marktgasse 9, 3011 Berne;	Cruising Club de Suisse (CCS), Marktgasse 9, 3011 Berne;  Swiss Yachting Association (SYA), St. Alban-Rheinweg 94, 4052 Bâle
Ukraine	Oui	Association des Ecoles Nautiques Suisses (AENS), Al Lago, 6614 Brissago  Service d'État de la sécurité des transports de l'Ukraine (Державна служба України з безпеки на транспорті (Укртрансбезпека))	Service d'État de la sécurité des transports de l'Ukraine